

De l'interrogation et de sa valeur éducative [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De l'interrogation et de sa valeur éducative

(Suite.)

PARAGRAPHE QUATRIÈME

où l'on détermine de son mieux le champ d'opération et les limites de l'activité de la méthode socratique.

L'interrogation est une excitation de l'intelligence et de l'intelligence seule, car elle ne peut que provoquer l'intelligence à compléter tel jugement ou tel raisonnement. Elle ne peut donner que ce qu'elle a, à l'instar de la plus belle des filles des hommes, pour parler comme le proverbe, elle ne peut fournir directement ni ce qui est au-dessous de l'intelligence, ni ce qui la dépasse ; mais dans son domaine propre, elle est d'une incomparable efficacité. Tels sont à la fois le champ d'opération et les limites de la méthode dite socratique.

C'est en vain que l'instituteur aurait posé cette question : Qu'est-ce que cet objet ? si les élèves n'avaient eu, au préalable, quelque idée de la règle et de son nom. Aucune question n'aurait pu tirer de leur esprit la moindre réponse. Car la question ne s'adresse qu'à l'intelligence ; mais l'intelligence elle-même a besoin, pour agir, des images et des représentations. On aurait en vain essayé de provoquer par de multiples et habiles interrogations une réponse quelconque, si l'image de la règle n'avait tout d'abord été imprimée dans le cerveau de l'élève celui-ci serait demeuré muet. Cette image et le mot correspondant, le maître les aurait dû fournir. Il aurait dû montrer une règle, la faire examiner et dire : ceci est une règle. Mais les images et les mots une fois donnés, la question est un admirable instrument de rappel, de répétition, de combinaison, de comparaison, d'association des diverses images.

Dès la seconde ligne du morceau de lecture cité, nous rencontrons un mot que l'enfant ne comprend certainement pas : le mot *quadrangulaire*. Les questions les plus insinueuses ne parviendront pas à lui soutirer le sens de ce mot, puisqu'il ne le possède pas. Ce mot n'a éveillé en son imagination aucune représentation reconnaissable qu'il juge correspondre aux sons bizarres qui ont frappé son oreille. Le maître dessinera au tableau un rectangle et dira : cette figure est quadrangulaire. Il indiquera les quatre côtés de la règle et dira encore : chacun de ces côtés est semblable à la figure que j'ai dessinée au tableau ; c'est pourquoi j'appelle la règle : quadrangulaire. Et maintenant il peut interroger. C'est que, au-dessous de l'in

telligence, et lui servant de base, se trouvent les sens et l'imagination, que l'interrogation n'atteint pas directement. Aussi bien, la méthode socratique suppose, au préalable, l'intuition.

Je n'ignore pas que l'on peut se servir de moyens indirects pour donner à l'enfant l'idée d'une chose. Je dois parler du loup. Mais les enfants n'ont jamais vu de loup ; d'autre part, je n'ai pas de gravures qui représentent cet animal. Je le décris donc de mon mieux. Je le compare à son cousin le chien. Les élèves connaissent le chien, qui est un de leurs meilleurs amis. Le mot *chien*, éveille en eux l'image d'un « animal aboyant ». Je fais subir à cette image quelques modifications : museau, oreilles, queue, pelage, voix, et, à la fin de la leçon, les enfants ont une idée suffisamment exacte du loup. Qu'ai-je fait ? Je me suis servi des représentations anciennes, et par une explication appropriée, je les ai remaniées, je les ai combinées, je les ai refondues, j'en ai fait un tout nouveau, qui est l'image mentale du loup. J'ai employé, en ce cas, la méthode expositive ; or, il n'y a rien qui soit plus opposé à la méthode dite socratique que l'exposition. Mais l'exposition suppose, elle aussi, on le voit, des images préalables, donc une préalable intuition.

Le sentiment échappe, lui aussi, à l'action de la méthode socratique. C'est en vain que j'interrogerai l'enfant sur la colère, si, apathique et froid, il n'a jamais ressenti son étreinte serrer son cœur, il n'en saura rien dire. C'est en vain encore que je lui décrirai la colère, car les mots que j'emploierai n'éveilleront pas d'images dans son esprit, ou n'y éveilleront que des images de mouvements extérieurs, contraction des traits du visage, gestes désordonnés et menaçants, qui ne sont pas la colère. Celui-là seul sait ce que c'est que la colère, qui en a saisi l'intime bouillonnement, qui a ressenti, ne fût-ce qu'une fois, cette passion, qui en a eu l'intuition, car ici encore il y a eu intuition, c'est-à-dire expérience directe, immédiate. « On ne prouve pas qu'on doit être animé en exposant d'ordre les causes de l'amour : cela serait ridicule », a dit Pascal, en son grand style. Aucun raisonnement n'éveillera jamais l'amour au fond d'une âme, si l'amour n'y sommeille déjà. La raison, Pascal la donne : « Le cœur a son ordre ; l'esprit a le sien, qui est par principe et démonstration ; le cœur en a un autre. » Or l'interrogation appartient à l'ordre de l'esprit, qui n'est pas celui du cœur.

Ce que Pascal appelle « l'ordre du cœur », c'est sans doute l'ordre du sentiment, de l'intuition intérieure ; mais c'est surtout l'ordre de la volonté. Le propre de l'intelligence, c'est de comprendre ; le propre de la volonté, c'est d'agir. Or, il y a

loin de la pensée à l'acte. L'intelligence, sous l'aiguillon de la question socratique, peut entasser raisonnements moraux sur raisonnements moraux, il manque à l'idée du devoir devenue de plus en plus claire, de mieux en mieux fondée, l'impérieuse poussée intérieure qui fait que ce devoir est accompli. Et certes, je ne méconnais pas la puissance du raisonnement moral ; je ne saurais trop recommander l'interrogation qui le développe et l'éclaire ; mais il ne faut pas se dissimuler que, si convaincu que l'on soit de la vérité de tel jugement moral, on peut agir, que l'on agit souvent, d'une toute autre façon. Nous touchons ici, en effet, à la limite supérieure de l'intelligence et à la limite supérieure, par conséquent, du champ d'action de la méthode dite socratique. Et puisque j'ai ouvert les *Pensées* de Pascal, je ne puis m'empêcher de les citer encore : « De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité : cela est impossible et d'un autre ordre. »

(A suivre.)

Langue maternelle

(Cours moyen)

LE LIN ET LE CHANVRE

CHAP. XIX, PAGE 228.

A. Explication du texte. Elocution.

Conversation réciproque entre le maître et les élèves sur l'intuition.

Dans notre dernière promenade jusqu'à la forêt, nous avons passé près du plantage du père Louis. Je vous ai fait remarquer un coin de terrain semé en chanvre. C'est une *chenevière*. Plus loin, vous avez vu un carré de lin.

Hier soir, j'ai causé avec père Louis. Je l'ai prié de me permettre d'arracher deux plants de chanvre et deux de lin dans sa chenevière. Les voici :

Observez tous ces deux espèces de plantes ? En voici une autre. Qui la connaît ? En effet c'est une ortie. Vous vous demandez, sans doute, pourquoi je l'apporte en classe ? C'est une plante de la même famille que le chanvre et le lin. Ce sont des plantes *textiles*.

Comme sujet de la leçon du jour, j'écrirais donc au tableau noir :

Les plantes textiles.

Vous écrirez sur votre cahier le même résumé que celui du tableau.